



République Française

Envoyé en préfecture le 07/07/2020  
Reçu en préfecture le 07/07/2020  
Affiché le  
ID : 034-213402670-20200703-D\_2020\_030-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 03 juillet 2020

Nombre de membres : 19  
En exercice présents : 17  
Nombre de votants : 18

Date de convocation : 25 juin 2020

Le trois juillet deux mille vingt à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

**Étaient présents :** Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Olivia GHIBAUDO, Franck SALVAGNAC, Marie-Christine PORCHEZ, Frédéric NADAL, Fabienne DRON, Régis MAHE, Christine FAYOS-CAPELLI, Aude FRIED, Yoann GALHAC, Eric BOISSERIE, Sandrine BRUSQUE, Yann LE MOAL

**Absents représentés :** Lionel VERNET (pouvoir à Frédéric NADAL)

**Absents excusés :** Nathalie SOULAGES

**Secrétaire :** Aude FRIED

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2019

Sous la présidence de M. adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 194 432.37 €	Recettes : 1 281 452.84 €
<b>Excédent de clôture : 87 020.47 €</b>	

Section d'investissement :

Dépenses : 206 153.32 €	Recettes : 262 875.65 €
Restes à réaliser :	
Dépenses : 348 116.37 €	Recettes : 132 618.21 €
<b>Besoin de financement : 158 775.83 €</b>	

**Hors de la présence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2019 ;

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Transmission au représentant de l'État le  
Affichage / Publication le 07.07.20

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
À Saint-Jean-de-Fos, le 07.07.20

Signé : Le Maire

Pascal DELIEUZE